Martigny, lundi 29 août 1949. *89e année* *No 99.*

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 12.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 18.50
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 20.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 26.50
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Annonces : Publicitas Sion. tél. 2 12 36
Rédaction : Martigny, téléphone 6 10 31
Annonces : Publicitas Martigny, tél. 6 10 31

ANNONCES — RÉCLAMES
le mm.-ligne ou son espace — le mm.-ligne 2 colonnes/81 mm.
10 ct. CANTON 22 ct.
13 ct. SUISSE 30 ct.
13 ct. ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 485

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

Lettre de Berne

Vers l'entente ?

(De notre correspondant particulier)

Bien que la température ambiante ne se soit pas encore décidée à se montrer un peu plus clémente, les esprits s'agitent déjà au sujet de l'irritant problème de la réforme des finances fédérales. Le Conseil fédéral lui-même — ou sa majorité — s'est chargé très intempestivement de remettre toute l'affaire sur le tapis par un de ces coups de théâtre dont on reconnaîtra qu'il n'est guère coutumier. Et c'est précisément le caractère étrangement insolite de son geste qui a, comme on dit, mis la puce à l'oreille des citoyens et des partis politiques. Proposer la prolongation pour cinq ans, en invoquant le droit de nécessité, d'un régime fiscal dénué de base constitutionnelle, c'était là une initiative singulière, bien propre à soulever de puissants remous. Et la presse bourgeoise ne se fit pas faute de protester et d'écrire qu'elle excluait la possibilité de l'approbation d'une telle suggestion par les Chambres fédérales.

Les instances supérieures du parti radical-démocratique estimèrent non sans raison que le moment était venu de chercher un terrain d'entente, avant la réunion de la Commission de conciliation et leurs experts ont élaboré trois formules dont les deux premières consacrent le principe des « contingents d'argent » cantonaux, prévu *expressis verbis* dans la Constitution fédérale de 1848, revisée en 1874. Une troisième solution, prévoyant le maintien d'un impôt fédéral direct sur le revenu, n'a, à notre sens, aucune chance d'être retenue par la majorité des partis nationaux. Le parti conservateur-catholique, de son côté, a donné à ses délégués à la Commission parlementaire des directives comportant l'adoption du système des contingents d'argent cantonaux, avec élévation du taux de l'impôt anticipé, des droits de timbre et aménagement des prestations de l'Etat en faveur du financement des assurances sociales. Au sein de la Commission de conciliation, le président, M. Fricker, a d'entrée de cause proposé la désignation d'une sous-commission chargée de déblayer le terrain. Les députés socialistes s'en tiennent, cela va sans dire, au principe de la fiscalité fédérale directe et défendront jusqu'au bout les thèses centralisatrices de leur éminent « camarade », M. le conseiller fédéral Nobs, mais comme ils disposeront de porte-parole dans la sous-commission, il leur sera loisible de soutenir leur point de vue. Il apparaît pourtant, d'ores et déjà, que la formule Nobs est irrémédiablement condamnée, aussi bien devant le Parlement que devant le souverain. Le seul point intéressant est dès lors de savoir si l'on assistera, au Conseil national, à un renversement de majorité en faveur du système des contingents, admis dorénavant aussi bien par la majorité des parlementaires radicaux que par leurs collègues de droite. C'est bien dans ce sens que s'orientent actuellement les esprits. L'intransigeance doctrinale des socialistes leur interdisant de modifier leur position de toujours, ce sera donc aux partis nationaux qu'il appartiendra d'élaborer une formule capable de rallier la majorité du corps électoral et des cantons. Car c'est sur ce plan que se livrera la bataille décisive : réforme de structure, respect de l'autonomie fiscale des cantons souverains ou au contraire enlisement dans les sables de la bureaucratie centrale. Les récentes consultations populaires ne laissent aucun doute sur l'état d'esprit, à ce sujet, de l'immense majorité du peuple suisse. Et l'on nous permettra de relever ici que la thèse fédéraliste, la seule capable de rallier les suffrages de la majorité, a toujours été celle des radicaux romands. Dès l'abord, la majorité du Conseil fédéral aurait dû s'en rendre compte et refuser d'écouter d'une oreille docile les suggestions de notre grand argentier. Maintenant qu'il n'y a plus de temps à perdre, et grâce à l'heureuse initiative du parti radical, l'optimisme a repris le dessus et dans les milieux politiques autorisés, on émet le ferme espoir d'une entente qui nous permettrait de sortir de l'ornière dans laquelle s'était empêtrée la carriole parlementaire. Car une nécessité impérieuse subsiste : celle d'amortir la dette de guerre sans réduire pour autant les cantons au rang de pures et simples circonscriptions administratives.

P.

Editeur-Imprimeur :
A. Montfort, Imprimerie Nouvelle, Martigny.
Rédacteur : Gérald Rudaz

IIme Congrès de la Fédération mondiale des Jeunesses libérales et radicales à Stockholm

A Viggbyholmsskolan, internat privé fondé par Per Sundberg, situé à une demi-heure de Stockholm, dans le cadre magnifique d'un immense parc planté des meilleures essences de Scandinavie, s'est terminé le 13 août dernier le deuxième Congrès de la Fédération Mondiale des Jeunesses libérales et radicales. Délégués et observateurs de 13 nations eurent des contacts officiels et officieux des plus fructueux.

Etaient officiellement représentés au Congrès, des Fédérations de Jeunesses libérales et radicales du Danemark, de Grande-Bretagne, de France, de Belgique, d'Italie, d'Allemagne, de Norvège, de Suède, de Suisse, ainsi que des exilés d'Espagne et de Pologne.

La Jeunesse libérale-radicale finlandaise avait envoyé des observateurs, de même que quatre organisations exilées d'Esthonie, de Lettonie, de Roumanie et de Tchécoslovaquie.

Avec les Pays-Bas, la Grèce et le Luxembourg, dont l'adhésion semble prochaine, la Fédération comportera bientôt une vingtaine de pays.

Un comité exécutif, présidé par M. C.-F. Foex, de Zurich, a été constitué et comporte 11 membres.

L'organisation de la Fédération

Entre les séances plénières d'ouverture et de clôture, le Congrès se sépara en quatre sections qui étudièrent les questions d'organisation de la Fédération, de la liberté civile, du libéralisme social et du gouvernement mondial.

Au point de vue organisation, il fut notamment décidé de créer un secrétariat permanent à Zurich, de tenir le prochain Congrès en 1951 et de créer trois commissions permanentes :

En Grande-Bretagne, sous la direction de M. Frankenburg, pour l'étude du gouvernement mondial ;

En Italie, sous la direction de M. d'Onofrio, pour étudier le problème des libertés civiles ;

En Belgique, sous la direction de M. René Drèze, pour les questions de libéralisme économique rénové.

L'an prochain seront organisés deux activités internationales : un « Summer School » au Danemark, et un camp international dans les Ardennes.

En outre, il a été décidé qu'un organe interne serait publié régulièrement sous le titre « The Young Radical », que le secrétariat central serait à Zurich puisque le Président est M. C.-F. Foex, de Zurich et que la vice-présidence serait assurée par le délégué suédois Per-Olof Hanson.

Les libertés civiles et les droits de l'Homme

Le Congrès a étudié attentivement la déclaration des Droits de l'Homme de l'O.N.U. et a approuvé les principes de base qui y sont fixés.

Il a constaté qu'il est nécessaire que tous les radicaux s'emploient à ce que ces principes figurent dans toutes les constitutions et soient la ligne de conduite pour toutes les actions politiques.

Il a tenu à faire observer que les droits de l'homme et les libertés civiles sont actuellement menacés par le régime et organisations communistes ou fascistes ainsi que par les nationalisations et les planifications totales de la vie économique.

Reconnaissant qu'il fallait éviter de retourner au libéralisme du XIXe siècle, qui ne tenait pas compte des revendications sociales justifiées de l'époque actuelle, la Fédération s'est, dans ce domaine, assigné pour tâche :

a) De reprendre comme base pour toutes les actions constitutionnelles et de politique économique l'idée du libéralisme ;

b) De soutenir les efforts de chaque parti radical dans leur lutte envers les actions dirigées contre l'Etat par des organisations politiques ;

c) De participer d'une manière active aux efforts que les radicaux-libéraux vivants en exil font pour rendre publiques les *conditions réelles dans les Etats communistes et fascistes* et enfin d'opposer un libéralisme social à la collectivisation de la vie économique et sociale.

Le Gouvernement mondial

En ce qui concerne le problème du Gouvernement mondial, le Congrès a estimé qu'un tel gouvernement, basé sur une adhésion générale aux principes de la démocratie libérale est essentielle. Il aurait pour tâche de régler les différents entre les unités territoriales, de protéger les droits fondamentaux de l'individu dans ces unités, d'améliorer et de coordonner les relations commerciales et financières pour assurer partout un minimum de standard de vie.

Dans ce but le Congrès a proposé :

1. Que le commerce international puisse se développer par la réduction progressive des restrictions et qu'une politique de plein emploi soit poursuivie dans tous les pays ;

2. Qu'il soit institué une organisation mondiale de l'alimentation pour organiser la production et la distribution des aliments essentiels. Pour que ce plan ne soit pas mis en péril et que la guerre ne soit pas stimulée par la surpopulation il devait être possible pour tous ceux qui le désirent d'être éduqués de façon à fixer l'importance de leur famille.

3) Que le développement politique et économique des pays peu ou pas évolués soit confié au gouvernement mondial qui assurerait, avant tout, la défense des intérêts des indigènes.

4. Qu'un des buts de l'éducation soit de faire réaliser et accepter par tous les individus que leurs devoirs et responsabilités ne sont pas limités à leurs obligations nationales et qu'ils sont citoyens du monde ;

5. Qu'une étroite association des nations démocratiques soit encouragée dans le but de développer le noyau qui doit donner naissance à un gouvernement mondial effectif ; ceci pourra se réaliser en premier lieu par la création de groupes régionaux.

Le libéralisme social

Le Congrès ne vota pas de résolution au sujet des travaux de la commission qui s'occupe du libéralisme social.

Comme nous nous étonnions de ce fait le Président de cette Commission nous explique qu'il s'agissait d'un domaine où les divergences entre les situations sociales des différents pays sont trop fortes pour pouvoir amener une unité de vues.

C'est pourquoi la Commission permanente de Bruxelles procèdera à une enquête dans les différents pays et préparera un rapport détaillé pour le prochain Congrès. L'étude se fera à partir des données suivantes :

a) Chaque homme a droit au travail, au libre choix de son travail et à la protection contre le chômage et les désastres qui en découlent ;

b) Une économie libérale doit être opposée aux organismes monopolisateurs privés et publics et encourager le marché libre international ;

c) Le bien-être du consommateur ne peut être diminué par des décisions autocratiques de l'Etat et des monopoles privés ; le libre choix du consommateur doit régler la production ;

d) Le pouvoir d'achat réel doit être suffisant, mais non supérieur à ce qui assure un emploi optimum de toutes les ressources de la communauté, en y comprenant une reconstitution suffisante des investissements ;

e) Dans tous les domaines, l'égalité du droit de départ doit être observée.

Les à-côtés du Congrès

Comme on le voit la Fédération Mondiale des Jeunesses radicales et libérales a fourni un gros travail au cours de sa deuxième session.

Cependant, les délassements et excursions ne furent pas, pour autant, négligés par les congressistes et furent remarquablement organisés par les Suédois. Le banquet officiel offert par le parti libéral suédois se déroula dans un luxueux établissement de Stockholm, sous la présidence de John Bergvall, membre de la Première Chambre.

Nos amis suédois organisèrent plusieurs excursions et nous firent admirer toutes les beautés de la Suède. Un bateau nous emmena dans l'archipel de Stockholm par une magnifique soirée, puis ce fut la visite de la ville universitaire d'Uppsala et de la vieille ville de Sigtuna. En outre les délégués suisses furent reçus par notre ministre de Suisse à Stockholm tandis que d'autres délégués s'en allèrent visiter Helsinki et la Finlande où là également le ministre de Suisse réserva à ses hôtes une magnifique réception.

P. M.

CHRONIQUE PAYSANNE

Parlons de la sécheresse

Une sécheresse comme celle que nous vivons ne s'est pas vue depuis 1723 soit depuis 226 ans.

La génération qui nous précède parle à tout instant de l'année 1893 qui n'eut pas de pluie de la mi-mars à la mi-juillet.

Il n'y eut que peu ou pas de foin et les céréales furent courtes et à petits rendements. Mais grâce aux pluies de juillet il y eut une superbe récolte de regain, de pommes de terre et de vin. Et les rendements de 1893 furent bien supérieurs à ce que seront ceux de 1949.

Laissons d'abord parler les chiffres qui pour arides qu'ils soient donnent un aperçu exact des pertes subies par notre agriculture surtout dans le Jura et le pied du Jura.

Heureusement que les fenaisons ont été belles autant du point de vue quantitatif que qualitatif, mais elles sont insuffisantes comme réserves de fourrage pour l'hiver car il faut déjà s'en servir fort et ferme pour soigner le bétail.

Au point de vue cultures sarclées c'est-à-dire pommes de terre et betteraves les rendements seront petits ou nuls surtout en terrains légers.

Voici les chiffres. L'an dernier un agriculteur qui livra pour Fr. 1500.— de betteraves à sucre n'en récoltera pas ou peu cette année même si les pluies devaient apparaître ces jours. La récolte de betteraves fourragères sera également nulle et il devra en acheter s'il en trouve sur le marché.

Le même agriculteur a ensemencé pour Fr. 500.— de graines fourragères qui toutes ont disparu ; en dehors de la perte que cela représente, ceci a pour effet de bouleverser complètement son assolement de cultures obligeant ainsi à trop répéter la culture de céréales sur une même parcelle et diminuant ainsi d'ores et déjà le rendement général pour l'an prochain.

Pas de pommes de terre pour son usage personnel en suffisance d'où forte vente de porcs et bovins, d'où baisse générale sur les prix.

La vigne elle-même au système radiculaire si puissant a sa récolte qui « s'enferre » et qui souffre considérablement.

Le tableau ci-dessus n'est pas noirci à dessein ; ce n'est que la stricte vérité. Et si l'on songe encore aux céréales qui auront un rendement moyen dans notre région, chacun se rend compte des soucis qui sont ceux de nos paysans maintenant.

L'on aura peut-être tendance à penser que les paysans se sont assez enrichis pendant la guerre !

Certes, certains exploitants sont bien dans leurs affaires, mais pour la grosse généralité ensuite du prix de revient élevé de nos produits, il faut travailler ferme et bien organiser son affaire pour nouer les deux bouts.

La campagne fait vivre mais n'enrichit pas et cela est vrai.

Aussi la population rurale qui s'est employée de toute son énergie à nourrir notre pays durant la guerre dans la mesure du possible met sa confiance en les promesses faites.

Elle veut encore espérer que, par un régime de compensation sur les denrées agricoles qui seront importées en grosses quantités cette année, ses prix ne soient pas avilis si possible ! Que les impôts pour 1949, tant fédéraux que cantonaux, ne soient pas basés sur une rentabilité moyenne mais bien sur la rentabilité 1949 et ceci par régions.

Ce ne sera pas là favoritisme mais pure justice. La classe agricole n'implore pas d'aide, elle se restreindra encore quant à son niveau de vie s'il le faut, mais elle compte sur l'esprit de compréhension de tous et surtout de nos autorités.

Il n'est certes par sorcier de comprendre qu'avec une rentabilité générale inférieure de 50 % pour le moins, il est impossible de faire face aux besoins financiers habituels sans mesures adéquates.

La classe agricole compte sur des mesures rapides ; nos pouvoirs publics auront ainsi contribué à freiner cette désertion des campagnes qui plane toujours plus menaçante sur notre pays et notre agriculture.

Aujourd'hui, comme toujours

Le Comité International de la Croix-Rouge prend des initiatives en vue d'améliorer le sort des victimes de la guerre. Vos dons contribueront au développement de cette grande œuvre mondiale de charité.

St-Pierre de Clages

✝ M. Pierre MAYE

Parmi les deuils qui sont le lot de notre pauvre humanité, il en est souvent de si tristes, de si troublants et de si cruels par leur imprévu que les mots manquent pour en traduire tout le poignant.

M. Pierre Maye, ou pour ses intimes et ses familiers plus particulièrement, ce cher Pierrot ! Déjà...

Qui donc eût pensé, à le voir il y a moins de dix jours resplendissant de vigueur et de santé juvénile, aujourd'hui couché au cimetière, fauché inexorablement à la fleur de l'âge alors que tout dans la vie devait lui sourire parce qu'il s'était conquis tant de sympathie et de place par son caractère gai et aimable, sa culture, sa distinction, en un mot par toutes les qualités inhérentes au jeune citoyen de chez nous.

Cher Pierrot ! Tu es ravi subitement, sans pitié, dans ta 29e année, à tes chers parents, à ta commune de Chamoson et à notre parti radical pour qui tu constituais un fleuron d'espérance car bien que jeune encore ton passé était déjà un garant d'avenir.

En effet, entraînant de jeunesse, notre ami Pierrot Maye ressortait du lot des jeunes par sa camaraderie recherchée, sa jovialité et l'estime générale dont il jouissait. Après son école primaire, il avait suivi ses trois ans à l'Ecole commerciale de Sierre dont il obtint avec succès le diplôme : puis il compléta ses études en Allemagne où il se perfectionna dans la langue de Gœthe, à Nuremberg, où il se trouva l'année précisément du fameux Congrès de ce nom.

De retour dans son village natal tout en secondant ses chers parents dans leur exploitation agricole, Pierre Maye consacra sa jeune et bouillante ardeur aux questions sportives, au ski en particulier, dont il fut un des meilleurs promoteurs à Chamoson. Il fut d'ailleurs président du Ski-Club local « Ardévaz » dont il a été proclamé par la suite membre d'honneur. Instructeur suisse de ski et de l'I. P., il avait déjà à son actif six ans comme tel dans les camps de ski de jeunesse. Membre du Comité cantonal de l'Association valaisanne des clubs de ski, il avait été délégué comme chef technique pour représenter le Valais aux derniers Jeux Olympiques de Saint-Moritz. Dans de nombreuses compétitions locales ou cantonales Pierrot Maye s'était en outre distingué mais son but n'était point tant de conquérir la première place que de se consacrer avec amour à ce beau sport national suisse.

Footballeur, motocycliste, il était le dévoué secrétaire de la Section Moto-Club du Centre et comme tireur Pierrot Maye était titulaire de plusieurs distinctions. Mais c'est surtout dans le sein de cette chère Harmonie « La Villageoise » que notre ami s'est encore attiré tant d'amitié et de sympathie. Membre actif depuis plusieurs années de ce corps de musique, Pierre Maye avait présidé cette Société jusqu'à cette année et sa présidence restera surtout marquée par la bénédiction et l'inauguration du nouveau drapeau ainsi que par la célébration, si réussie, du 75e anniversaire, il y a deux ans. Militant dévoué et actif du parti radical, Pierre Maye était encore président de la Jeunesse radicale de St-Pierre de Clages : Aussi le parti radical chamosard perd-il en lui un de ses meilleurs éléments, un de ces éléments dont l'avenir ne pouvait que se révéler plein de brillantes promesses.

Mais il est, hélas ! des destins que nous ne pouvons ni réaliser ni comprendre et devant lesquels il n'y a qu'à s'incliner avec tout le courage et la résignation d'un bon esprit chrétien. Et ce courage et cette résignation, ce cher Pierrot les a témoignés devant la Mort qui est venue inexorable le ravir à l'affection de ses braves parents atterrés et de ses nombreux amis étreints de stupeur à la nouvelle de ce si brusque départ.

Aussi dans le grand désarroi que nous cause cette douloureuse séparation, nous nous sentons bien impuissants et bien petits à traduire nos sentiments d'affection et de compassion surtout à l'adresse de ses proches, de son cher papa et de sa chère maman.

Oui, cher Pierrot, pourquoi tu nous as quittés si tôt ? Oui, pourquoi, pourquoi...

Nous t'adressons, nous tous qui te pleurons, un suprême adieu avec l'assurance de ton doux et cher souvenir.

Des amis éplorés.

x x x

C'est en présence d'une assistance que rarement on aura vu si nombreuse à St-Pierre de Clages qu'ont eu lieu hier dimanche les obsèques de Pierre Maye. Le cortège funèbre, conduit aux accents émus de l'Harmonie « La Villageoise », dirigée par M. Bertona, était rehaussé par la présence de nombreuses hautes personnalités politiques cantonales dont l'énumération nous entraînerait trop loin. Toutes les sociétés auxquelles avait adhéré notre cher défunt étaient représentées par leurs délégations avec bannières ou fanions voilés de crêpe. Une multitude de superbes couronnes attestaient en plus la considération et l'estime de celui qui nous est enlevé si prématurément. Au cimetière, la si émouvante exécution par l'Harmonie de *J'avais un camarade*, arracha bien des larmes dans cette assistance si consternée et où chacun s'associait au grand chagrin de la famille en deuil à laquelle nous ne savons que renouveler l'expression de nos sentiments de cordiale et profonde sympathie.

PHARMACIE NOUVELLE
DROGUERIE
SION - Tél. 2 18 64
René BOLLIER, pharm.

EN PASSANT.

LA FIÈVRE TOMBE

M. Sylvain Maquignaz a consacré, dans le « Courrier de Genève » un article délirant à la nouvelle église de St-Martin.

Délirant, en effet, mais si sa fièvre, hélas ! n'est pas encore tombée on n'en peut dire autant de celle des paroissiens qui deviennent de plus en plus froids.

Nous ne nous donnerions pas la peine de répondre à notre confrère s'il n'avait jugé opportun de citer venimeusement notre nom en l'associant à celui de Maurice Zermatten.

M. Maquignaz ? Un serpent à... sornettes !

C'est ainsi qu'il raconte à ses lecteurs qu'il est monté à St-Martin en prenant bien soin de passer inaperçu tant il craignait que le jugement d'autrui n'influencât le sien.

Ceux qui l'ont vu, là-haut, en compagnie du curé de la paroisse et du président de la commune ont dû s'amuser de sa sincérité.

S'il fallait un Tartufe dans cette affaire d'églises, M. Maquignaz eût pu laisser ce rôle à plus malin que lui, car il nous paraît plus ingénu qu'hypocrite.

Qu'il veuille observer la gentillesse du compliment.

Il ne s'agit pas, pour nous, d'épiloguer sur la beauté de l'ancienne église ou sur les qualités de la nouvelle et nous voudrions, en mettant les points sur les i, que M. Maquignaz nous entendît bien :

Il est trop facile, en vérité, de nous mettre en opposition avec M. Dumas, un architecte honnête et talentueux pour lequel nous éprouvons de la sympathie ou de nous accuser de nous « laisser inspirer » par Maurice Zermatten.

Notre position personnelle est claire :

Nous aimions l'ancienne église de St-Martin, non pour sa « valeur » architecturale ainsi qu'on l'insinue à tort, mais pour son équilibre et pour son harmonie.

C'était le lieu saint d'un village pauvre et humble et son clocher que rien n'alourdissait s'accordait exactement avec le corps de l'église elle-même comme avec le paysage.

Nous ne connaissons pas la nouvelle église, encore inachevée, et nous ne doutons pas de l'adresse avec laquelle les architectes vont résoudre le problème auquel ils sont conviés.

Caser une foule X dans tant de mètres carrés.

Leur travail n'a pas été conditionné par autre chose que par un nombre de places exigées, et par conséquent, l'ampleur de l'édifice constituait une des données du problème.

Or, nous prétendons-nous, qu'on a mal posé le problème et qu'on a tout bêtement cédé à la folie des grandeurs.

Que cette opinion s'accorde avec celle du service que dirige Maurice Zermatten, c'est un fait, mais elle s'accorde aussi avec celle d'une grande partie de la population de St-Martin.

Il est absurde, injuste et vain de démolir une église à laquelle on était attaché pour en construire une immense à prix d'or.

Ce sacrifice, on le dit tout net, est hors de proportion avec les moyens précaires qui sont ceux de la majorité des gens de la région et il leur impose une charge outrageusement lourde.

M. Maquignaz nous montre un capucin travaillant à la construction, le curé mettant la main à la pâte et les paroissiens payant de leur personne.

Tout ça c'est de la poésie.

En réalité, de pauvres foyers doivent se saigner aux quatre veines, se priver de bois et d'argent, pour flatter l'orgueil démesuré de quelques-uns et peut-être aussi, pour favoriser les intérêts de quelques autres.

Ici, une petite question s'impose :

Qui a été chargé d'aménager la vaste charpente de bois de la nouvelle église de St-Martin ?

On veut espérer que ni M. Pralong, le président de la commune, ni des membres de sa famille n'ont quelque chose à gagner dans une telle entreprise.

S'il en était autrement — ce qui nous plongerait dans le plus profond étonnement — il faudrait que, prêchant d'exemple, ils consentissent à verser tout bénéfice éventuel à la paroisse.

On concevrait mal, en effet, que les plus démunis des paroissiens fussent contraints de se serrer la ceinture et que les plus fortunés fissent une affaire.

L'on serait donc reconnaissant à M. Maquignaz qui est toujours si lumineux de nous apporter, sur ce point, ses lumières.

Quand il est question d'édifier une église, il y a toujours ceux qui payent et ceux qui encaissent.

Dans le cas de St-Martin pourrait-on nous désigner les uns et les autres ?

Quelqu'un nous renseignera-t-il sur le coût de la nouvelle église et sur le prix de la charpente ?

Jusqu'à présent, on nous a offert surtout des bonnes paroles.

Or, elles ne coûtent rien à personne.

Si M. Maquignaz consentait à nous parler chiffres, il nous convertirait peut-être à la religion qu'il s'est faite...

A. M.

Nouvelles du Valais

Une requête socialiste

On sait que différentes réunions ont eu lieu à Berne mais qu'il ne semble pas qu'une solution ait pu être trouvée au sujet de la situation critique de la viticulture et de la paysannerie.

En présence de ces difficultés le groupe socialiste du Grand Conseil, se basant sur les dispositions constitutionnelles, vient de demander de convoquer d'urgence notre Parlement.

Il estime qu'une séance extraordinaire est nécessaire pour connaître le résultat des pourparlers à Berne et les mesures que compte prendre le gouvernement pour parer à la situation. Le Conseil d'Etat se décidera-t-il ?

Association valaisanne des gymnastes aux jeux nationaux

L'organisation de la seconde journée cantonale de lutte libre a été confiée pour l'année 1949 à la section de gymnastique de Conthey. Elle aura lieu le dimanche 25 septembre et nos amis conthey sans se promettent de faire bien les choses. Le programme prévoit 3 cat. de poids soit : Léger jusqu'à 65 kg. Moyen jusqu'à 75 kg. Lourd au-dessus de 75 kg.

Les participants devront envoyer leur bulletin d'inscription dûment rempli pour le 31 août au plus tard chez Raymond Darioly, Collège à Charrat, et la finance Fr. 2.— par participants à Albert Crittin, caissier à Leytron, ch. post. IIc 2830 pour la même date.

Nous espérons que les gymnastes répondront nombreux à l'appel des organisateurs et que le public réserve la date du 25 septembre pour la dernière manifestation de lutte de l'année.

Commission de presse.

10 ans de travaux forcés au Lt. SS qui a ordonné la destruction de St-Gingolph

Le lieutenant allemand Kollibey, accusé d'avoir fait brûler par les S.S. le village de St-Gingolph et d'avoir fait fusiller de nombreux otages, a comparu devant le tribunal militaire de Lyon. En dépit de témoignages accablants, il n'a été condamné qu'à dix ans de travaux forcés.

St-Gingolph. — *A propos de la fermeture des établissements le dimanche « Jeûne Fédéral ».* — Dans les autres communes du canton les établissements restent fermés jusqu'à 16 heures. St-Gingolph faisait exception parce que si situation est spéciale. En effet, il existe le côté St-Gingolph (France) qui bénéficie d'aucune obligation de fermeture et qui grâce au change, draîne vers lui une grosse clientèle suisse. Si donc on allait appliquer aux établissements de notre commune un verrou le jour du « Jeûne » ce serait la partie française qui en bénéficierait.

Jusqu'à ce jour, les autorités cantonales ont si bien jugé de la situation, que la tolérance d'ouverture est devenue une tradition locale et reconnue. Voudrait-on au momnet où les conjonctures deviennent si mauvaises pour nos établissements publics qui sont la seule industrie de notre commune obérée, voudrait-on inconséquemment les léser par une mesure qui, localement, n'est pas justifiable, alors que jusqu'à ce jour la situation géographique a dirigé la bienveillance du Conseil d'Etat, sans nuire au recueillement du « Jeûne Fédéral ».

Vers un téléférique Vercorin-Pinsec-Grimentz-Zinal

Il avait été question en son temps de relier Vercorin au Val d'Anniviers par une route carrossable permettant ainsi le circuit Sierre-Vissoie-Vercorin.

Etant donné la construction incessante du téléférique Sierre-Vercorin, ce projet fut abandonné au profit d'une solution plus avantageuse, celle de prolonger le téléférique sur le parcours Pinsec-Grimentz-Zinal.

En vue de ce prolongement, des fonds très importants sont déjà déposés dans un établissement financier de Sierre.

Souhaitons que cette heureuse initiative aboutisse, de laquelle dépendra le développement complet de toute la rive gauche du Val d'Anniviers.

E. R.

Actuellement les annonces rassurent le client et le font revenir.

BANQUE DE MARTIGNY **CLOSUIT & Cie S.A.**
FONDÉE EN 1871
CAISSE D'EPARGNE
LIVRET NOMINATIF ET AU PORTEUR
BONS DE DÉPOT à 5 ans 3½ %

Le marché des fruits

L'assemblée générale de Fruit-Union a eu lieu à Interlaken.

Le président de la Confédération, M. Ernest Nobs, a fait un exposé du projet de législation sur l'alcool, approuvé par le Conseil national dans sa session de juin.

M. E. Muller, directeur, a ensuite donné des renseignements sur la prochaine récolte des pommes et des poires qui est, quantitativement, au-dessous de la moyenne.

L'écoulement n'en sera cependant pas facile, vu le recul de la consommation indigène, si l'on ne peut pas compter sur une exportation de trois mille wagons de fruits à cidre et de deux mille wagons de fruits de table.

Si tu as un ami, visite-le souvent, car les épines et les broussailles hérissent le chemin où personne ne marche. (Proverbe oriental).

LA FLANELLE LX6

Habits, blouses, pantalons de flanelle de laine se lavent très bien dans une solution de LUX à peine tiède. Retourner la pièce et la suspendre à l'ombre, si possible lorsqu'il vente assez fort, afin qu'elle sèche rapidement.

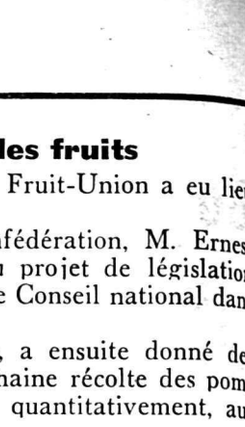

Un produit Sunlight

pour le linge délicat

INSTITUT DE COMMERCE DE SION

Cours commerciaux complets de 6 et 9 mois

(Diplôme commercial)

Cours I pour débutants ; Cours II pour élèves plus avancés.

Rentrée : 15 septembre.

La Direction renseigne : *Dr A. Théler*, professeur, Château de Romont, **Romont.**

Un bon conseil!

Contre les douleurs périodiques, prenez des

POUDRES KAFA

Elles exercent un effet rapide également contre maux de tête, névralgies, migraines, lumbagos, maux de dents crampes, attaques de goutte, rhumatismes.

Ayez KAFA sur vous toujours et partout, votre protecteur contre ces douleurs.

Ne laisse aucun arrière-goût.
Ne cause pas de dérangements d'estomac, ni troubles cardiaques.

La boîte de 10 poudres fr. 1.50.
En vente dans toutes les Pharmacies.
Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève.

Demandez une démonstration des nouveaux

pressoirs hydrauliques

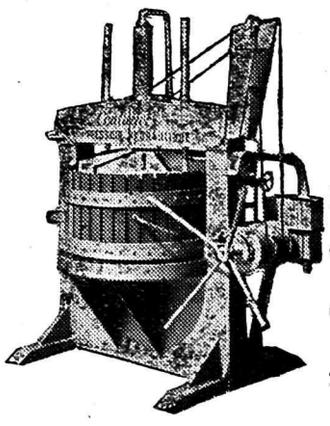

Prix à partir de Fr.

1150.-

COUTURIER S. A., constructeurs

Tél. 2 20 77 SION Tél. 2 20 77

LE TUNNEL DU GRAND ST-BERNARD

Les jeux ne sont pas encore faits

Certes, le projet de tunnel du Mont-Blanc a fait des progrès, dans l'opinion publique, puisque le gouvernement français semble l'avoir adopté définitivement et que le Conseil de l'Europe, qui siège à Strasbourg, l'a mis à l'ordre du jour de son programme économique. Cette décision est évidemment due, pour une large part, à l'attitude négative du Conseil fédéral, qui n'a pas osé prendre une position affirmative dans le projet du Saint-Bernard, ni participer aux délibérations de Strasbourg, et l'on voit aujourd'hui que le vieux proverbe : « Les absents ont toujours tort » se révèle juste une fois de plus.

Cependant, les jeux ne sont pas définitivement faits, puisque le Gouvernement italien qui est, paraît-il, officiellement bien disposé en faveur du tunnel du St-Bernard, n'a pas encore dit son dernier mot, ni la *Commission économique européenne.*

Mais si les organes responsables de la Suisse, pour des raisons incompréhensibles, ne prennent même pas position, il est probable qu'il tombera... à l'eau, pour longtemps. En conséquence, un immense circuit touristique sera détourné, toute l'année, du territoire helvétique, pour emprunter la route franco-italienne, et la Suisse, c'est un fait évident, sera reléguée dans un isolement peut-être splendide, tandis que toute une activité importante de notre économie nationale, le tourisme, sera frappée et subira les suites désastreuses de notre abstention.

L'opinion de la Suisse allemande

La grande revue alémanique *Sie und Er* a consacré, à cette question capitale un fort intéressant article, très bien documenté, doté de photographies saisissantes et de croquis suggestifs, illustrant magnifiquement les avantages prodigieux pour la Suisse de la construction du tunnel du St-Bernard. Nous en extrayons ce qui suit :

«... Du point de vue économique le projet du Grand St-Bernard est le meilleur. Il est clair que l'industrie touristique suisse a un énorme intérêt à la création d'un tunnel alpestre helvétique ; car il est prévisible que d'innombrables automobiles venant de l'Europe occidentale, en direction de l'Italie, passeront au moins quelques journées de séjour dans notre pays. Même, dans l'éventualité où ce tunnel ne serait pas rentable, cette seule éventualité, vue dans l'ensemble du pays, devrait être prise en considération. »

Au sujet de l'attitude négative du Conseil fédéral, la revue *Sie und Er* ajoute ceci :

«... Où en seraient nos chemins de fer, si nos pères avaient pris une telle attitude au moment du lancement des projets des tunnels du Gothard et du Simplon ? Autrefois, à l'époque des pionniers du chemin de fer, on savait reconnaître l'intérêt national. Le reconnaît-on aujourd'hui, où un développement gigantesque du tourisme automobile se fait sentir ? »

Nous tenions à mettre en évidence quelques extraits de cette étude pour démontrer que la Suisse allemande ne se désintéresse pas, comme on le croit, de la question, et qu'elle voit aussi les avantages considérables que cette création pourrait avoir pour la Suisse entière.

Conclusion

Il est permis de s'étonner et de se demander si, au moment où les premiers symptômes d'une dépression économique commencent à se faire nettement sentir, les autorités fédérales n'assument pas une responsabilité très lourde en ne saisissant pas la chance inespérée d'occasions de travail que donnerait la construction du tunnel du Grand St-Bernard.

On sait que la durée des travaux est évaluée à quatre ans environ et l'on imagine aisément la prospérité qu'en découlerait pour toute la région non seulement valaisanne mais encore romande, du fait de cette réalisation gigantesque.

Nous ne rappellerons pas les avantages immenses qui en résulteraient, pour les générations futures, qui auront, elles, le droit de savoir si les autorités actuelles ont tout mis en œuvre pour la réalisation de ce tunnel. Si vraiment des raisons primordiales s'opposent au tunnel du Grand St-Bernard, qu'on le dise carrément, pour informer une opinion publique qui pourra alors juger, puisque nous sommes en démocratie, si nos édiles ont tranché ou non dans le sens de l'intérêt national. En cas contraire, il semble bien qu'on ait encore beaucoup à faire pour aboutir à une décision nette et vigoureuse.

Victor Dupuis.

Les salaires en Suisse

La *Vie Economique* vient de publier les résultats de l'enquête de l'O.F.I.A.M.T. sur le revenu effectif du travail des ouvriers et des employés. Cette étude révèle que de juin 1939 à octobre 1948, l'augmentation nominale moyenne des salaires a été de 101 %. Le coût de la vie ayant augmenté pendant la même période de 63 %, le salaire réel s'est accru en moyenne d'environ 23 % par rapport à l'avant-guerre. Les plus fortes augmentations de salaires concernent l'industrie textile (124 %) et l'industrie chimique (101 %).

L'augmentation générale moyenne a été de 81 % pour les ouvriers qualifiés ; de 96 % pour les ouvriers semi ou non-qualifiés ; de 122 % pour les femmes et de 154 % pour les jeunes gens et jeunes filles. *A.*

Nouvelles suisses

Les réunions politiques le dimanche

Chez les radicaux

Les radicaux ont tenu hier leur assemblée générale à Langenthal. Le président du parti, M. Pini, qui salue la présence du conseiller fédéral Rubattel, souligna tout l'intérêt que porte le parti radical-démocratique aux questions agricoles.

Problèmes agricoles

Le premier point de l'ordre du jour était « la future loi agraire ». M. le conseiller national Clavadetscher insista sur le fait qu'il appartient au parti radical de contribuer à créer une atmosphère de confiance entre les producteurs et les consommateurs. Pour le conseiller national Piot, le parti radical est le médiateur tout désigné. Dans la discussion, la situation des vignerons fut également évoquée.

L'initiative pour le retour à la démocratie directe

Puis le conseiller national Haeberlin parla contre « l'initiative pour le retour à la démocratie directe ». Il estime inacceptable les propositions formulées par ceux qui lancèrent l'initiative, à savoir le referendum facultatif sur les arrêtés d'urgence et le referendum obligatoire sur les arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs. M. le conseiller national Chaudet parla en faveur de l'initiative. A ses yeux, l'article 89 actuel tout au moins quant à l'usage qui en est fait, est insuffisant. L'orateur exposa ce qu'avaient en vue ceux qui lancèrent l'initiative et déclara qu'elle ne saurait en aucun cas avoir le sens d'un vote de méfiance. Il ne s'agit que d'empêcher que l'on suive, dans la rédaction des lois, la voie de moindre résistance.

Une discussion animée s'ensuivit. Le vœu fut exprimé que même si l'initiative venait à être repoussée, on en reconnaisse l'inspiration honorable. L'assemblée décida finalement, par 127 voix contre 26, de recommander au peuple de rejeter l'initiative.

Chez les conservateurs

Le Comité central du parti conservateur a tenu sa séance à Berne.

Son président M. le conseiller national Escher a rappelé en abordant le problème de la législation agricole, que le parti conservateur avait prouvé, lors du vote des articles économiques, combien lui tenait à cœur le maintien d'une forte population paysanne sur son sol.

Le parti reste fidèle à une politique fondée sur des prix équitables et sur des mesures sociales en faveur des petits paysans et des domestiques agricoles.

Morte à 102 ans

Mlle Marie-Joséphine Fiscalini, doyenne du canton de Genève, dont on avait fêté lundi dernier le 102e anniversaire, est décédée samedi soir dans une maison des gardes-malades où elle a vécu ses dernières années.

Petite querelle ecclésiastique de la « Gruyère »

Commentant le dernier livre de Léon Savary, Cassius — alias M. l'abbé Plancherel — a décerné dans *Le Fribourgeois* quelques coups de griffes aux protestants. Voici la réponse que lui adresse M. le pasteur Olivier Dubuis, de Bulle :

En vérité, je conviens que certains Protestants jugent le Catholicisme sans le connaître, sans même essayer de le comprendre ; il est des Réformés qui se demandent comment l'on peut rester Catholique si l'on a quelque instruction ; il en est qui portent des jugements si sommaires que le théologien le plus protestant ne peut que se fâcher ou hausser les épaules.

Mais, continuons à dire la vérité : il y a des Catholiques qui condamnent le Protestantisme sans savoir ce qu'il enseigne, ni ce qu'il pratique ; ils ont, sur les Eglises séparées de Rome, des idées toutes faites, incrustées dans leur cerveau depuis leur tendre enfance ; il en est qui proclament à notre sujet des opinions que ni leur Curé, ni leur Evêque ne se soucieraient de contresigner.

Y a-t-il plus de Catholiques que de Protestants, ou l'inverse, qui sont étroits d'esprit ? Ne nous livrons pas à ce petit calcul ridicule, et impossible à terminer : évitons plutôt de nous accuser les uns les autres de certains péchés qui nous sont communs. Un esprit vraiment chrétien doit nous retenir loin de jugements téméraires parce que sommaires.

Neuchâtel. — *Piqûre funeste.* — Une dépêche publiée lundi annonçait qu'un industriel suisse, M. André Vogt, et sa famille, avaient été blessés dans un accident d'auto survenu près de Pontarlier, le conducteur ayant perdu le contrôle de sa machine, après avoir été piqué par une guêpe. Il s'agit d'un fabricant de La Chaux-de-Fonds qui a un bras et une épaule cassés et des côtes enfoncées. Son épouse souffre d'une fracture du bassin et sa mère d'une fracture du crâne. Son père est moins gravement blessé. Seule la fillette de M. André Vogt est sortie indemne de l'accident.

Autour du crime de Maracon

On a lu le communiqué très prudent de la police au sujet du crime de Maracon. On est d'avis qu'il ne s'agirait pas du crime d'un sadique, mais plutôt d'un amoureux éconduit. Mlle Bovet était fort bien de sa personne, mais tout à fait sérieuse. Elle aurait découragé parfois tel ou tel prétendant et pu ainsi s'exposer à quelque vengeance. Dans ce cas, sa compagne aurait été abattue uniquement parce qu'elle se trouvait en sa compagnie.

A ce point de vue, toutes les investigations ne paraissent pas avoir été menées dans le détail.

Il nous revient que les inspecteurs vont reprendre ce côté de l'enquête cette semaine encore, et il est probable qu'il en sortira un peu de lumière.

Le directeur d'une maison d'importation et d'exportation de New-York, qui vient de rentrer de Suisse, a établi des plans pour affrêter, l'année prochaine, un vapeur destiné exclusivement aux voyages à destination de la Suisse.

Si beau, si blanc, si propre!
Persil agit tout seul.
Quelle merveille!

**) L'étoile sur le paquet signifie qualité supérieure d'avant-guerre.*

F 585

FUTS

A vendre vases ovales de 1000 à 2000 litres, parfait état.

S'adresser Distillerie Dubuis, Sion.

A VENDRE
Camion FIAT
usagé mais en très bon état, charge utile 1500 kg.
S'adresser à **Ernest Roch, Pont de la Morge.**

Dr J. LONFAT
dentiste, Martigny
ABSENT
jusqu'au 10 septembre

A. MONTFORT - MARTIGNY

MANTEAUX DE FOURRURE

Prix réduits d'été, jusqu'au 1er octobre 1949

Un important fourreur, la Maison

F. DE BORTOLI
LUCERNE C. P. 2 86

vous offres ses nouveaux modèles :

En chat, dep.	Fr. 410.—	Pattes d'Astrakan	600.—
Skunks-Oppossum	390.—	Skunks	950.—
Yémen	450.—	Marmottes vison	600.—
Agneau doré	320.—	Petit-Gris	980.—
Panofix	450.—	Persianer	1000.—

Demandez choix et conditions de paiement en indiquant votre grandeur et la fourrure désirée

Cette annonce est à découper et à joindre à votre commande ; nous vous bonifierons de Fr. 25.—.

♣

La famille de Monsieur Louis Schröter
à Martigny-Bâtiaz

très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Lundi 29 Mardi 30 Mercredi 31
VENEZ ESSAYER... AU
GARAGE DE MARTIGNY
DELARZES ET MORARD
La Nouvelle 6 CV Renault
Voiture Tourisme et Commerciale
Un essai ne coûte rien... Tél. 6 10 90 Martigny

Belle possibilité de gain

sans dérangement ni frais offerte dans **chaque localité du Valais à jeune homme qualifié, agriculteur ou fils d'agriculteur** comme indicateur pouvant collaborer avec importante maison de graines et farines ainsi que tous produits fourragers.

Ecrire directement à P. R. Rolaz, rue Louis-Meyer, 6 Vevey.

A VENDRE
ou à louer à Cointrin-Aviation (cause maladie)
CAFÉ-RESTAURANT
Pressant. Succès assuré pour cuisinière. Conditions très favorables.
Agence Dupuis, SION.

A VENDRE
Poules
FAVEROLLE
S'adresser à M. **Léon Brun, Branson-Fully.**

Mousqueton
transformé pour chasse. Etat de neuf, cédé à Fr. 150.— Téléphoner à Orsières 6 81 40.

A VENDRE
CHIEN DE CHASSE
bruno du Jura, 3 ans et demi, à l'essai sur place.
S'adresser au bureau du journal.

Lisez et faites lire „LE CONFÉDÉRÉ“

Armoires frigorifiques **PHILCO** Oggier & Bühler électricité, Sion

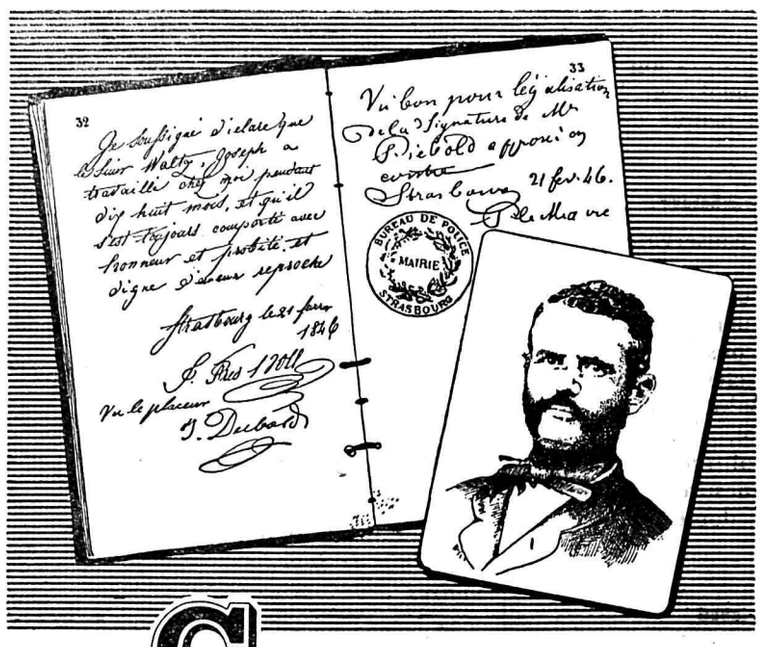

Ce beau certificat a été écrit par un maître strasbourgeois, il y a plus de 100 ans, dans le livret du compagnon savonnier Joseph Walz. Peu après, ce dernier ouvrit une savonnerie et, vers l'an 1880, commença la fabrication du savon WALZ. Le petit atelier d'alors se développa bientôt en une fabrique moderne où domine encore et toujours ce principe: la composition du savon WALZ doit être telle que le linge soit nettoyé à fond tout en étant parfaitement ménagé. — Sans qu'on ait besoin de frotter fort, ce savon dégage une mousse très fine qui pénètre les tissus de part en part. Dans les ménages où l'on utilise le savon WALZ, le linge reste en excellent état, passant de génération en génération.

Le savon **WALZ** *fait durer votre linge*

W 18

WALZ & ESCHLE SA. BÂLE

Vous augmentez vos revenus

et aidez au développement des affaires en déposant votre argent liquide à la

Banque Populaire de Sierre

en compte courant intérêt 1 ½ %
sur carnets d'épargne intérêts 2 ¾ %
sur obligation intérêt 3 ¼ % et 3 ½ %

Versements sans frais au compte de chèques II c 170

Tirs d'Artillerie

Des tirs d'artillerie auront lieu du 27.8. au 2.9.49 dans la région de

Arbaz - Val Ferret - Grand St-Bernard

Pour de plus amples détails, on est prié de consulter le Bulletin Officiel du Ct. du Valais et les publications de tir affichées dans les communes intéressées.

Place d'armes de Sion,

LE COMMANDANT.
Lt. Col. E.M.G. RUNZI.

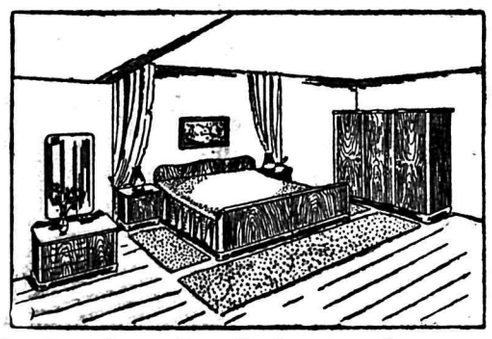

Chambres à coucher, lit jumeaux, bonne qualité, avec armoires 3 portes, bois dur: **Depuis Fr. 850.—**
Salles à manger intimes 6 pièces, avec joli buffet, bois dur: **Depuis Fr. 590.—**
Les meubles sont livrés ou gardés en dépôt gratuitement. Sur demande facilités de paiement.

A. GERTSCHEN FILS S. A., Naters-Brigue

Fabrique de meubles et agencements d'intérieur
Magasin de vente: Tél. 3 10 55
Visitez nos vitrines ainsi que notre exposition (3 étages).
Représentants: **Jos. PATTARONI,** Martigny, Tél. 6 14 88.
Otto GERTSCHEN, Sierre, Tél. 5 14 03.

Dans nos heures de bonheur nous fumons la

VIRGINIE

20/70 cts.

CHASSEURS

Demandez les fameuses cartouches américaines **REMINGTON.**
Tous les Nos de plomb disponibles.
La cartouche **REMINGTON** tue net.
Prix: Fr. 5.10 le paquet (Icha excl).

Pfefferlé & Cie - Sion

Tél 2 10 21 **Avenue du Midi**
Dépôt fédéral des Poudres et Munitions

Grand choix en fusils de chasse à grenaille et à balle. — Expédition par retour du courrier.

Importante Entreprise du Valais

cherche pour entrée immédiate

2 DRAGUEURS

Faire offres par écrit à Publicitas, Sion, sous chiffres P 9880 S.

Confiez toutes vos annonces à „Publicitas"

Dans chaque maison...

UNE MACHINE A LAVER « NIAGARA »
avec essoreuse et pompe électrique Fr. 690.—
OGGIER ET BUHLER, Electricité, SION

Grande baisse de prix

SALAMI première qualité	Fr. 10.50 le kg.
SALAMETTI première qualité	Fr. 8.— le kg.
SAUCISSES de porc véritables	Fr. 5.— le kg.

Envoi contre remboursement
Boucherie SCETTRINI et FONA, Tenero (Tessin)

FEUILLETON DU « CONFEDERE » No 21

LE MAITRE DE L'AUBE

FRANCE ADINE

— C'est fait. A l'avenir, Vincent ne saura plus où je suis, il devra s'en informer, et les visiteuses resteront au salon.

— Je déteste que les étrangers entrent ici.

— Je vous assure que j'en suis aussi contrariée que vous.

Ce qu'elle ne disait pas, c'était la curiosité fureteuse, déguisée sous l'enthousiasme que Mme Marney éprouvait pour le compositeur.

Claude, qui la connaissait bien, songeait avec agacement qu'elle avait touché à tous les bibelots et remué chaque livre à sa portée. Elle croyait toujours pénétrer la vie intime de celui qui l'intéressait en fourrageant dans ses souvenirs et les objets qui lui étaient familiers. De tout temps, cette indécente inquisition avai révolté Claude. Il savait aussi qu'elle avait certainement questionné Brigitte sur son compte à lui, et il s'amusait à l'idée de la déception que la réserve de sa femme avait dû lui causer. Il attira Brigitte à lui et baisa sa joue blanche.

— Tu n'es pas sortie, ma chérie?

— Si, je suis allée chez le libraire qui vous avait promis un exemplaire des *Contes Drôlatiques*.

— Il l'avait?

— Oui, relié en veau, avec des petits fers. Il en demandait 500 francs.

— J'espère que tu l'a rapporté?

— Il est là, sur la table.

Claude prit le volume et se rapprocha de la lampe pour examiner les gravures. Brigitte cherchait un moyen d'aborder un sujet qui la préoccupait. Claude, levant les yeux, vit le beau regard sérieux de sa jeune femme attaché sur lui.

—Qu'y a -t-il, petite fille? Tu as quelque chose à me dire?

Elle se taisait.

— A part le libraire, tu n'as vu personne?

— J'ai rencontré un ancien camarade du Conservatoire, et je suis allée chez lui.

— Chez ses parents?

—Non, il n'a plus de parents, il vit seul dans une chambre.

— Et tu es allée dans sa chambre?

— Oui.

— Mais c'est insensé! Comment, toi, Brigitte, tu ne vois pas l'inconvenance d'une telle visite?

— Non, et vous jugerez différemment quand je vous aurai expliqué...

— Cela m'étonnerait.

— Albert Verrier est un ami d'enfance, et il est plus jeune que moi.

— Pas de beaucoup, je gage.

— Assez pour que je le considère comme un enfant.

Claude eut un sourire narquois.

— Oui, c'est ce qu'on dit d'habitude...

Brigitte s'inquiéta de l'évident mauvais vouloir qui s'opposait à sa confidence. Elle avait besoin de l'aide de Claude pour son petit camarade, et commençait à craindre de ne pas l'obtenir.

— Tu ne m'avais jamais parlé de cet ami d'enfance. Vous vous aimiez beaucoup.

— Je n'avais pas de véritables amis, ni fille, ni garçon. Je voyais assez souvent Albert Verrier et nos parents se connaissaient bien.

Il savait qu'elle disait la stricte vérité, et il était sûr que personne au monde n'avait été admis à pénétrer ses pensées secrètes.

— Est-ce une raison suffisante pour suivre ce jeune homme dans sa chambre?

—Il désirait me parler. Je ne pouvais cependant rester avec lui dans la rue, il a été très malade et tousse encore beaucoup.

— Il fallait l'amener ici.

— Non, fit-elle doucement, il y a trop de luxe ici, il aurait eu encore plus froid en sortant.

Fervalles demeura silencieux. Sa méchante humeur ne cédait pas. Il en voulait à Brigitte d'accorder à quelqu'un la grâce d'un sentiment quelconque, amitié, sympathie, ou même pitié.

La jeune femme, peu encouragée, reprit son récit avec effort.

— Chez lui, il m'a raconté ce qui lui était arrivé depuis ma sortie du Conservatoire. Il était dans la classe de violon et a remporté cet été son premier prix avec grande distinction. Il espérait un engagement immédiat, car il avait dépensé tout l'héritage de son père, et avait vraiment beaucoup travaillé. On lui proposa une place de second violon dans un quatuor qui partait pour l'Amérique. Les conditions étaient belles et il était enchanté. Au moment de s'embarquer, au début d'octobre, il contracta une pleurésie. Il était si dénué de ressources qu'il a dû se faire soigner à l'hôpital. Maintenant, il est guéri, et gagne sa vie tant bien que mal en remplaçant des camarades qui jouent dans des cinémas et des dancings. Mais il n'est guère bien portant et a consulté un spécialiste qui lui a prescrit, sous peine de rechute, de passer l'hiver dans le Midi, sans se fatiguer. C'est tout à fait impossible pour ce petit malheureux qui est aussi pauvre qu'on peut l'être.

Elle regardait Claude avec anxiété. Assis dans un fauteuil, près de la table, il paraissait distrait et crayonnait de vagues signes sur une vieille enveloppe trouvée dans les *Contes drôlatiques*. Comme elle cessait de parler, il sortit de sa songerie et leva la tête.

— Allons, dit-il, je te pardonne, mais je te défends de recommencer.

Brigitte ne s'attendait pas à cette conclusion. Une révolte lui pénétra le cœur devant le froid égoïsme de Claude.

— Il est dur et méchant, pensa-t-elle. Rien ne compte pour lui, hors son plaisir. Il lui coûterait si peu de sauver ce pauvre être, il ne s'en soucie même pas. Il prétend vouloir mon amour, mais que fait-il pour le gagner? M'aime-t-il lui-même? N'est-ce pas la crainte qu'il m'inspire et que je ne puis toujours lui cacher qui aiguise son caprice et cette sensualité qui m'offense?

Claude feuilletait son Balzac et s'absorbait dans l'inspection des gravures.

— C'est un bel exemplaire, dit-il avec satisfaction, et tu es un ange de me l'avoir déniché.

Elle reprit sa plume et se pencha sur la partition de la Symphonie. Claude l'observait à la dérobée et une expression ambiguë, où dominait une curiosité amusée, se répandait sur son visage. Brigitte ne le voyait pas. Le cœur serré par son impuissance à secourir son camarade, elle s'efforçait de paraître calme, et corrigeait, çà et là, d'une main ferme, les dernières erreurs des typographes.

La soirée se passa ainsi. Brigitte travaillait, Claude feignait de lire, et de s'enthousiasmer pour les *Contes* de Balzac. *(A suivre).*

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France.